

Maisons-Alfort, le 27 janvier 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande d'extension d'usages du produit biocide : OXITOU

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société SNC JC&JC EURORECHERCHES de demande d'extension d'usages pour le produit **OXITOU** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés et un évaluateur rapporteur du groupe de travail « Efficacité Biocides » l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne l'extension d'usages du produit OXITOU.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit OXITOU est un biocide de types 3 et/ou 4 composé de 0,36% p/p de N-(3 aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine, de 0,6% p/p de chlorure de N,N-didécyl-diméthyl ammonium et de 0,24% de PHMB se présentant sous la forme d'un aérosol. Le détail des usages autorisés est mentionné à l'annexe 1 et le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 2.

Nom ou description générique des substances actives :	1) N-(3 aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine 2) Chlorure de didécyl diméthyl ammonium 3) PHMB
N° CAS :	1) 2372-82-9 2) 7173-51-5 3) 91403-50-8
Types de produit :	3 et/ou 4

CONSIDERANT

Les demandes au pétitionnaire restées sans réponse sur les points suivants:

- Clarification des usages demandés (désinfection (virucidie et fongicidie) dans le secteur alimentaire ou élevage, ordures et déchets)

- Absence de tests d'efficacité appropriés
- Etiquette au format réel du produit

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données fournies étant insuffisantes pour mener à bien l'évaluation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande d'extension d'usages n°20070712 du produit OXITOU.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : Extension d'usage, N-(3 aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium, PHMB, TP3, TP4.

Annexe 1

Liste des usages autorisés pour le produit OXITOU

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
Aérosol	N-(3 aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	0.36 % p/p
	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium	0.6 % p/p
	PHMB	0.24 % p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50992230	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50994330	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	aérosol		favorable

Annexe 2

Liste des usages revendiqués pour le produit OXITOU

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50992120	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50992140	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50992220	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50992240	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50993120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50993140	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50993220	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50993240	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50993320	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50993340	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50991120	LOGEMENT D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAITEMENT FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50991140	LOGEMENT D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAITEMENT VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50991220	MATERIEL DE TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAITEMENT FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50991240	MATERIEL DE TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES * TRAITEMENT VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50991320	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAITEMENT FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50991340	MATERIEL D'ELEVAGE * TRAITEMENT VIRUCIDE	aérosol		Défavorable

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50994120	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50994140	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50994220	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50994240	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable
50994320	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT.FONGICIDE	aérosol		Défavorable
50994340	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT.VIRUCIDE	aérosol		Défavorable